L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. — NOUVELLE-ORLÉANS, VENDREDI MATIN, 27 OCTOBRE 1876. — 50me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS.
VENDREDI MATIN, 27 OCTOBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par M. W. Newman, au No 61 de la rue de la Douane—bottes, souliers et brodequins.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 38 de la rue des Magasins—lingerie, manteaux, broderies, "notions", dentelles, cotons et indiennes avariées, &c.

SPECTACLES.

Vendredi 27 octobre 1876.

ACADÉMIE DE MUSIQUE—Surf or Life at Long Branch.

Les baïonnettes et la fraude contre la souveraineté du peuple.

Une partie décisive pour l'existence des institutions républicaines des Etats-Unis se joue dans la présente campagne électorale. Si la démocratie qui, seule des deux grandes organisations politiques en présence peut réaliser des réformes, ne sort pas victorieuse de la lutte, c'en sera fait, pour longtemps, du principe de la souveraineté populaire.

Il n'est pas douteux, en effet, pour tout observateur impartial qu'une majorité considérable du pays légal ne soit opposée au maintien au pouvoir du parti républicain. Aussi peut-on affirmer à l'avance que si, par impossible, Hayes était élu, son élection serait due à l'emploi des baïonnettes et de la fraude, deux moyens que les fondateurs de la république n'avaient pas supposé devoir entrer en ligne de compte dans le jeu régulier des institutions.

Or, si le parti qui a fait du pouvoir, depuis quinze ans qu'il l'occupe, un aussi déplorable abus, réussit, encore une fois, à s'y maintenir par des procédés qui sont la négation même du droit populaire, on pourra dresser l'acte de décès de la liberté électorale et de la souveraineté du peuple, car les vainqueurs n'emploieront les quatre années nouvelles de pouvoir qu'ils auront ainsi subrepticement obtenues, qu'à imaginer de nouveaux procédés pour bâillonner et fausser le suffrage universel.

Pauvre suffrage universel! Que de violences on lui a fait subir depuis la fondation de la république! De quels masques trompeurs ne l'a-t-on pas affublé! Que de crimes n'a-t-on pas commis en son nom! Depuis la guerre de sécession le suffrage universel a commis bien des erreurs, mais il les eût corrigées de lui-même si ceux qui devaient en profiter, n'avaient pas mis tout en œuvre pour résister aux réactions du sentiment populaire mieux éclairé.

Ces réactions des masses vers la justice, les républicains les ont combattues par la fraude en opposant aux légions de votants légaux et réels, des cohortes de votants imaginaires.

Aussi a-t-on vu le nombre des électeurs s'accroître depuis quelques années, dans une proportion que ne justifie pas l'accroissement progressif de la population.

Le vote de l'Indiana qui était de 317,550 en 1870, a été en 1872 pour la présidence de 351,198, en 1874 de 365,586, et il est en 1876 de 434,329.

Le vote de l'Ohio qui était de 529,426 pour la présidence en 1872, est, cette année, de 631,259, ce qui est une augmentation de plus de 100,000 votants en quatre années.

Comment s'opère cette multiplication du nombre des électeurs? Par cette raison que les républicains remplacent chaque déserteur qui passe dans le camp démocrate par deux votants fictifs ou frauduleux.

Si les républicains restent au pouvoir, rien ne pourra arrêter ces pratiques éhontées qui font du droit de vote une véritable farce et qui peuvent mettre les destinées du pays à la merci d'une petite clique d'exploiteurs pour une longue période de temps.

Dira-t-on que le parti démocrate n'a pas été exempt de ces atteintes à la souveraineté populaire? Alors, nous répondrons que, si cela est, le danger n'en est que plus grand et que la seule chance de salut est dans un changement de régime et dans l'avènement au pouvoir d'hommes liés à la cause des réformes et non de ceux que leurs engagements de parti obligent à soutenir les abus passés et à couvrir les plaies politiques créées par leurs devanciers.

C'est une campagne de fraudes gigantesques que le parti républicain vient d'entreprendre, dans le but unique de se maintenir au pouvoir. Pour triompher de ces fraudes, il faudra d'énergiques efforts de la part des masses restées saines de la population, car celles-ci auront à vaincre au scrutin non-seulement les millions d'électeurs restés attachés par intérêt, par fanatisme ou par ignorance au radicalisme, mais encore plusieurs centaines de mille votants imaginaires ou frauduleux dont les bulletins illégaux n'en pèseront pas moins dans la balance du scrutin.

Si les radicaux n'emploient que la fraude au Nord, ils ont dans le Sud, recours à une double tactique. Plusieurs milliers de soldats fédéraux viennent d'envahir la Caroline du Sud sous le prétexte le plus faux et le plus mensonger que jamais chef d'Etat ait pu imaginer pour substituer l'arbitraire à la légalité. Le double objet de cette invasion est d'intimider et de désorganiser les démocrates et de terroriser les noirs déjà convertis ou sur le point de l'être à la démocratie.

Que penser de la condition des institutions républicaines, en l'an centième de la République, quand on voit le Président des Etats-Unis entreprendre d'emporter le vote d'un Etat à la pointe de la baïonnette?

En Louisiane, nous étions menacés du même sort; mais nos meneurs radicaux ont pratiqué la fraude sur une si vaste échelle qu'ils ne désespèrent pas de disputer l'élection, sans avoir recours à l'emploi des troupes. Ils comptent, en tous cas, par leurs fraudes, diminuer assez la majorité démocratique pour que leur Bureau de Retours puisse l'escamoter sans un trop grand scandale.

Le comité spécial chargé par le parti démocrate-conservateur, de combattre les pratiques frauduleuses des radicaux, a accompli un travail herculéen pour la constatation de ces fraudes, et tous les moyens légaux seront mis en œuvre pour obtenir la révision des enregistrements fictifs ou irréguliers et le rejet des votes illégaux, ou, à défaut de cette satisfaction, pour constater un déni de justice flagrant.

Mais il est un moyen d'écraser l'hydre du radicalisme, malgré toutes ses têtes frauduleuses, c'est que tous les gens honnêtes sans distinction de race, tous ceux qui veulent la cessation du vol, du pillage, des concussions, des exactions, fassent leur devoir en allant voter le jour de l'élection et avec ensemble pour les candidats du parti démocrate-conservateur.

Nous évaluons à plus de 20,000 le nombre des gens de couleur qui voteront pour les candidats de la réforme ou s'abstiendront de voter pour les radicaux. Ce revirement suffira pour contrebalancer les votes radicaux frauduleux, et s'il n'y a ni retardataires, ni abstentions par négligence, nous emporterons l'Etat pour Tilden et Nicholls par une forte majorité en dépit des baïonnettes et de la fabrique de votes de Packard & Co.

L'ENREGISTREMENT DES VOTANTS CESSERA SAMEDI SOIR.

UNE TROUVAILLE.—Ces meubles que vous trouvez si jolis et à si bon marché viennent de chez Hubbard, au coin des rues Rampart et Perdido. Il y en avait encore beaucoup de ce genre, et si vous avez besoin de meubles, je vous conseille d'aller là avant d'acheter ailleurs.

LE PROCHAIN SÉNAT DES ÉTATS-UNIS.

Nous trouvons, dans le *Herald* du 21 octobre, un article fort intéressant sur la composition du prochain Sénat des Etats-Unis.

Vingt-cinq membres de ce corps, dit le Journal de New York, quittent leurs sièges le 4 mars 1877; ce sont: MM. Goldthwaite, de l'Alabama; Clayton, de l'Arkansas; Saulsbury, du Delaware; Norwood, de la Géorgie; Logan, de l'Illinois; Wright, de l'Iowa; Harvey, du Kansas; Stevenson, du Kentucky; Morrill (ou plutôt, Blaine) du Maine; Boutwell, du Massachusetts; Ferry, du Michigan; Windom, du Minnesota; Alcorn, du Mississipi; Hitchcock, du Nebraska; Cragin, du New Hampshire; Frelinghuysen, du New Jersey; Ransom, de la Caroline du Nord; Kelly, de l'Orégon; Anthony, du Rhode Island; Robertson, de la Caroline du Sud; Cooper, du Tennessee; Hamilton, du Texas; Johnston, de la Virginie; Davis, du West-Virginie; Howe, du Wisconsin.

De ces vingt-cinq sénateurs, neuf sont démocrates qui seront indubitablement remplacés par des démocrates. Clayton, West, Alcorn et Robertson, républicains, seront presque certainement remplacés par des démocrates. La vacance qui existe actuellement en Louisiane sera remplie par un démocrate, et Hamilton, du Texas, a un successeur démocrate.

Le sénat se composant, aujourd'hui, de quarante-deux républicains, vingt-cinq démocrates et deux indépendants, les changements dont nous venons de parler laisseraient—s'il n'y en a pas d'autres—un nombre presque égal de membres des deux partis—c'est-à-dire trente-huit républicains, trente-cinq démocrates et un indépendant.

Mais l'Illinois, l'Iowa, le Kansas, le Maine, le Massachusetts, le Michigan, le Minnesota, le Nebraska, le New Hampshire, le New Jersey, le Rhode Island et le Wisconsin élisent des sénateurs dans le courant de cet hiver. Le New Jersey, le Wisconsin et, peut-être, le Michigan, sont au nombre des Etats douteux. Si deux d'entre eux choisissent des démocrates, le sénat se composera de trente-six républicains, trente-sept démocrates et un indépendant.

Il n'est donc nullement impossible que les démocrates n'aient une petite majorité dans le prochain sénat.

Si les meneurs républicains s'obstinent à faire opérer des arrestations arbitraires au Sud, ils inspireront au Nord une terreur si grande que le sénat lui-même se jettera dans les bras des démocrates.

ECLAIRAGE A BON MARCHÉ.

Gaz à 25 cents les mille pieds cube.

On se préoccupe vivement à la Nouvelle Orléans des moyens de se procurer un procédé d'éclairage à bon marché pour remplacer le gaz que la compagnie vend quatre piastres les mille pieds cubes. Nous avons déjà donné, dans notre numéro de mercredi, la description d'un procédé pour l'emploi des liquides résineux du pin épurés pour l'éclairage, et nous appelons l'attention des industriels sur ce moyen d'utiliser les produits de nos pinières. Voici, maintenant, la description d'un nouvel appareil à gaz que nous trouvons dans l'*Union* de Los Angeles. On peut avoir par ce moyen du gaz à 25 cents les mille pieds cubes.

Sur l'invitation de M. Léon Mesmer, fils de M. L. Mesmer, nous avons assisté samedi au fonctionnement d'un nouvel appareil à gaz inventé par M. Samuel Green, avec lequel M. Mesmer fils est associé; nous arrivâmes dans la cour de l'hôtel des Etats-Unis juste à temps pour voir deux hommes pelletant dans une chaudière 20 livres de vieux souliers, de vieux chapeaux, et toutes sortes de débris, y compris des numéros de tous les journaux de Los Angeles, qui bien entendu contiennent pas mal de gaz, des os et autres matières sans aucune valeur ramassées dans les rues. Le gaz obtenu de ces 20 livres de débris passe, à travers un système de tuyaux particuliers, dans un gazomètre et 15 minutes après que la dernière pelletée était jetée dans la chaudière, nous entrâmes dans une salle de l'hôtel des Etats-Unis, préparée à cet effet et nous vîmes 14 jets d'un gaz brillant, prenant leur source d'un tuyau attenant à l'appareil. Le nouveau gaz ne peut être surpassé en intensité ni en pureté, et malgré la nature des articles dont il est fait il ne produit aucune fumée.

Le prix de revient de ce gaz n'est que de 25 cents les mille pieds, et le procédé, dont le brevet appartient à MM. Green et Mesmer ne peut manquer de devenir populaire et précieux.

ELECTEURS RETARDATAIRES, vous avez encore deux journées pour vous faire enregistrer.

GRANDE AMÉLIORATION DANS LA FABRICATION DU SUCRE.—On a fait, il y a quelques jours, sur l'habitation de Hollywood, l'expérience d'un appareil à l'aide duquel on a obtenu de la canne à sucre un rendement de 25 pour cent supérieur au rendement obtenu par tout autre moyen. Ce résultat est d'autant plus beau que l'appareil ne coûte presque rien, tant il est simple. L'expérience a été faite en l'absence de M. J. J. Mallon, d'Est-Bâton-Rouge, inventeur de ce nouveau procédé, et aussi en l'absence de M. Henry Von Phul, propriétaire de la sucrerie où cet appareil est adapté. En conséquence, l'épreuve ayant eu lieu dans toutes les conditions de garantie possibles, on ne saurait avoir aucun doute sur le bénéfice que procure l'invention de M. Mallon. Cette invention sera appliquée d'autant plus promptement partout où il y a une roulaison à faire, que, son application coûtant fort peu, les plus petits planteurs s'empresseront de l'adopter aussi vite et même plus vite que les plus riches. Une augmentation de 25 pour cent sur une récolte, sans augmentation de frais, est chose capitale.

AUX VOTANTS QUI ONT DÉMÉNAGÉ.—Tous les électeurs qui ont changé de résidence, depuis deux ans, même sans quitter leur ward, doivent aller au bureau d'enregistrement de leur ward et faire changer leur certificat ou faire constater le changement, autrement ils s'exposent à ce qu'on conteste leur droit de voter.

Louisiane.

Nous recevons la correspondance suivante:

Côte Gelée, 23 octobre 1876.

Messieurs les Editeurs,

La paroisse Lafayette qui a toujours fait preuve de dévouement, de patriotisme et d'attachement à la grande cause démocratique, ne restera pas en arrière cette année encore. Le comité central de paroisse a organisé des meetings sur tous les points où les clubs ont été formés, et ils sont nombreux, des orateurs éminents ont été désignés pour haranguer les masses, et la population accourt en foule pour les entendre.

Ainsi, dimanche 22 courant, était le jour fixé pour un meeting à Broussardville, et malgré la pluie qui n'a cessé de tomber que vers dix heures du matin, l'assemblée était cependant suffisamment nombreuse.

Broussardville a organisé son club il y a environ trois semaines, le nombre des membres qui le composent est déjà considérable, et il va toujours grossissant. Mr Valsin Broussard fut élu président à l'unanimité, Mr J. T. Bernard, secrétaire et Mr J. Weber, trésorier.

C'est sous les auspices de ce club que le meeting a eu lieu. A trois heures Mr le président a ouvert la séance en présentant Mr Robert P. O'Bryan, candidat au poste d'avocat de district. Mr O'Bryan est un jeune avocat d'Abbeville, plein de feu et plein d'ardeur pour la grande cause à laquelle il appartient; il a su tenir son public sous le charme de sa parole brillante et facile pendant tout le temps qu'a duré son discours.

Mr Charles H. Mouton lui a succédé à la tribune, et a entretenu son auditoire en français. Mr C. H. Mouton est trop connu de la population louisianaise pour que je m'étende ici sur la valeur des moyens qu'il sait déployer pour convaincre et entraîner ceux qui l'écoutent; c'est un vétéran de la démocratie que l'on trouve toujours sur la brèche lorsqu'on réclame le secours de sa parole.

Après Mr C. H. Mouton est venu le Dr F. E. Piquette, qui nous a raconté certaines particularités sur le compte de MM. Warmoth, Kellogg et Packard. [illegible]

A cinq heures la séance a été levée, et le club s'est ajourné *sine die*; [illegible]

Agréez MM. les éditeurs, etc. S. B.

—Le conseil municipal de [illegible]

Le complot des Radicaux.

Arrestation projetée de plusieurs milliers de citoyens.

Adresse du Comité Central d'Etat du parti Démocratique et Conservateur.

L'adresse suivante au peuple de la Louisiane s'explique d'elle-même et en termes trop clairs pour avoir besoin de commentaires.

Nouvelle-Orléans, 26 octobre 1876.

Concitoyens: L'information qui vous a été communiquée à différentes reprises par ce comité relativement à un complot tramé par les radicaux n'était pas une vaine rumeur mise en circulation dans le but de faire du capital politique. C'était la vérité, une vérité pleine de dangers pour vos droits et pour vos libertés. C'est notre pénible devoir de vous annoncer que des mandats sont actuellement préparés à la Douane pour l'arrestation de plusieurs milliers de citoyens de la Nouvelle-Orléans. Ces mandats doivent être émis en vertu d'affidavits basés sur des informations fournies à l'aide des circulaires de la machine à coudre.

Les mots ne sont pas assez forts pour exprimer les sentiments des membres de ce comité en égard à l'énormité de l'outrage qui est sur le point d'être perpétré par ceux qui depuis si longtemps ont contrôlé les destinées de l'Etat, détruit votre prospérité et violé tous les principes les plus sacrés d'un gouvernement constitutionnel.

L'objet du parti radical est de provoquer à la résistance et à la violence, et nous vous implorons instamment de vous soumettre paisiblement à ces arrestations opérées en vertu des dits mandats. Soyez patients. L'esprit de la liberté n'est pas éteint dans le cœur de nos frères du Nord, et vous pouvez être certains que des actes tels que ceux que l'on commet actuellement les obligeront à comprendre que notre liberté ne peut pas être anéantie sans mettre la leur en péril, et que pour conserver leur liberté il faut qu'ils chassent du pouvoir le misérable travestissement d'un gouvernement qui nous opprime actuellement.

Le Comité Central d'Etat a pris ses mesures pour protéger tous les citoyens innocents qui seront arrêtés.

L. W. PATTON,
Président du Comité Central d'Etat du Parti Démocratique et Conservateur de la Louisiane.

UN JOUR DE RÉJOUISSANCE.—On verra dans nos colonnes de dépêches télégraphiques que le Président Grant désigne le 30 novembre comme un jour de réjouissance.

Espérons que le peuple des Etats-Unis en général aura l'occasion de se réjouir réellement de la défaite du Grantisme et du triomphe de l'honnêteté et du vrai Républicanisme sur la corruption et le despotisme militaire.

Tilden élu comme premier magistrat du pays la Louisiane aura vraiment cause de crier en unisson avec tous les autres Etats de l'Union: Alleluia, alleluia!!

DEUX JOURS seulement restent à ceux qui n'ont pas leur certificat d'enregistrement pour l'obtenir.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Destruction.

Quand on est pauvre et qu'on ne peut améliorer ce qu'on a, il faut au moins le conserver. C'est ce que la ville ne fait pas. Dans ses limites tout se détruit. On ne voit en tous lieux que des ruines. Les ponts ne tiennent plus sur les canaux. Si on les raccommode et qu'on y mette quelques planches nouvelles, elles sont bientôt ébranlées, fendues, coupées par les gamins de toute couleur qui ont choisi ces ponts pour domicile. Des hommes de tout âge leur tiennent compagnie en s'asseyant sur les garde-fous. Dans cette position, des groupes d'oisifs s'amusent à couper avec de gros couteaux de poche les traverses de ces barrières.

Rien ne résiste à une pareille rage de destruction. Les poteaux même disparaissent par petits fragments; bientôt les ponts s'écroulent dans les canaux de drainage et la circulation est interrompue. Nous avons vu en plusieurs endroits les barrières renversées et jetées par dessus bord, de manière à gêner le courant de ces eaux sales qui viennent des égouts de la ville.

Quand on est las de détruire ainsi les garde-fous et les barrières, on s'attaque aux arbres; on en tranche les basses branches; on les casse, en écorchant les troncs; puis on monte dessus, on les saccage, on les découronne, on les dépouille de leurs feuilles, toutes opérations aussi destructives les unes que les autres et auxquelles les arbres les plus verts et les plus robustes ne résistent pas. Ils languissent et meurent.

Ceux qui opèrent ces dégâts ne bornent pas leur vandalisme aux propriétés publiques, ils prennent plaisir aussi à consteller les clôtures qui ne sont pas de fer ou de fonte. S'ils voient le long du chemin une claire-voie en bon état, nouvellement peinte et propre, c'est justement celle-là qu'ils attaqueront de préférence. Ils la marquent de craie ou de boue, rayent les planches, entaillent les barreaux, dérangent les serrures, tirent les sonnettes, cassent les fils de fer et souvent volent les timbres. Les claires-voies même en fer ne résistent pas longtemps à de pareilles attaques et, comme celles de bois, elles finissent par être démolies, mais un peu plus tard, c'est toute la différence.

Il faudrait pourtant faire cesser ce brigandage. A quoi sert donc la police du jour, car c'est le jour que ces destructions s'opèrent le plus souvent? Pourquoi ne fait-elle pas main basse sur ceux qui se livrent à ces effractions vraiment sauvages? Nous n'ignorons pas, que dans ce pays plus que dans aucun autre, on a un faible pour les enfants et qu'on ne permet pas à la police de les traiter autrement qu'en petits princes.

La police a toujours tort avec eux attendu qu'ils sont toujours défendus par leurs parents. Mais quand ces enfants sont d'un âge à comprendre les torts qu'ils commettent, nous sommes d'avis qu'ils doivent être corrigés. La police devrait recevoir des instructions en ce sens et emmener dans les stations tous les petits malfaiteurs qu'elle surprend en flagrant délit sur la voie publique. Il est certain que si l'on ne trouve pas le moyen de mettre un terme à ces gentillesses gamines, il ne sera bientôt plus possible d'entretenir à la Nouvelle-Orléans ce qui fait dans toutes les villes civilisées l'ornement des places publiques et des résidences particulières.

De pair et compagnie.

L'ex-gouverneur Warmoth veut absolument être quelque chose. Il avait d'abord visé à être réélu au gouvernement de l'Etat. Ayant échoué, il s'était rabattu sur un siège de représentant au Congrès. Cette affaire paraissant tout aussi difficile que la première, il brigue simplement aujourd'hui une modeste place de représentant à la Législature de l'Etat.

C'est dans l'intérêt de cette candidature qu'il est allé, en compagnie de Mr Kellogg et du juge Pardee, faire une visite à la paroisse Plaquemine, s'arrêtant sur l'habitation Lawrence, à la Pointe à la Hache. Le gouverneur Kellogg est trop fin pour avouer ces sortes de choses. Il donne à entendre qu'il ne fait pas cette excursion dans un but politique mais uniquement pour redonner du ton à sa santé.

Démission du juge Steele.

Le juge Steele, ayant été nommé candidat pour la place d'avocat de district dans la paroisse Tensas, a donné sa démission de la place de juge de la Cour criminelle supérieure et comme il a dû partir hier, il a ajourné sans doute la Cour jusqu'à nouvel ordre. C'est à Mr Kellogg maintenant à remplir la vacance.

On dit que la place a été offerte à Mr Geo. A. Braughn qui n'est pas décidé à l'accepter, et qui a demandé du temps pour considérer cette offre. S'il refuse, on dit que la place sera offerte à Mr A. Schaw.

A ce propos, Mr. Kellogg a dit que le juge Dibble remplacerait [illegible]

[illegible]

Le juge Billings a nommé F. L. Claiborne, commissaire des E. U. pour la paroisse de la Pointe Coupée. [illegible]

Nominations. [illegible]

Un jeune forbe. [illegible]

Meeting dans le Premier ward. [illegible]

Renvoyés devant la Cour de Circuit. [illegible]

Le vol d'oranges coûte cher. [illegible]

Bureau d'enregistrement du 6e ward. [illegible]

Une pendaison. [illegible]

Liste des candidats républicains.

Dans cette liste on verra que le parti républicain a conservé [illegible] candidatures provenant du parti indépendant:

TICKET MUNICIPAL.

Maire—(Il sera annoncé plus tard.)
Administrateur de Commerce—George A. Fosdick.
Administrateur de Finances—William M. Aikman.
Administrateur des Comptes—Charles A. Thompson.
Administrateur des Waterworks et des Edifices Publics—John Henry Weber.
Administrateur des Améliorations—James Lewis.
Administrateur des Assessments—O. C. Blandin.
Administrateur de la police—Louis Veix.

TICKET DE PAROISSE.

Shérif civil—Alfred Bourges.
Shérif criminel—Mandeville Marigny.
Coroner, districts supérieurs—Dr J. Freund.
Coroner, districts inférieurs—Dr G. Devron.
Avocat de district—William P. Kramer.

JUGES.

1ère cour de district—R. T. Posey.
2me cour de district—R. Hutcheson.
3me cour de district—Alcide J. Ker.
4me cour de district—Guy Duplantier.
5me cour de district—R. North Cullom.
6me cour de district—Hugh J. Campbell.
Cour supérieure de district—Thomas J. Cooley.
Cour criminelle supérieure—J. C. Walker.

GREFFIERS.

1ère Cour de District—John Bistry.
2me Cour de District—Jules Vienne.
3me Cour de District—Charles A. Baquié.
4me Cour de District—Marion H. Marks.
5me Cour de District—E. Friedrich.
6me Cour de District—A. D. Boyle.
Cour Supérieure de District—Joseph Plais.
Cour Criminelle Supérieure—R. L. Desdunes.

TEMPÉRATURE—26 octobre 1876.

Thermomètre de C. Dumaine, opticien.

	Fahrenheit	Centigrade
6 du matin	[illegible]	[illegible]
Midi	[illegible]	[illegible]
3 P. M.	[illegible]	[illegible]
6 P. M.	[illegible]	[illegible]

NOUVEAU BUREAU DE POSTE DANS LA PAROISSE IBERVILLE.—Nous lisons dans l'*Iberville South*: Un nouveau bureau de poste a été établi dans cette paroisse sur la rive gauche (Est) du fleuve, [illegible]

[illegible]

Entrepôt de Tabac. [illegible]

Marchandises endommagées!!!

VENTE SPÉCIALE DE Marchandises endommagées. AUJOURD'HUI — CHEZ — DANZIGER, No. 267 de la rue du Canal. [illegible]

DANZIGER! [illegible]

Soirée de Famille. [illegible]

Polonais Militaires en 1830. [illegible]

THE RAMBAUT EXCHANGE. [illegible]

On demande. [illegible]

En débarquement. [illegible]

Chambres garnies. [illegible]

Les expéditeurs de ... le Havre. [illegible]

Candidatures démocratiques 1876.
POUR PRÉSIDENT, SAMUEL J. TILDEN, de New York.
POUR VICE-PRÉSIDENT, THOS. A. HENDRICKS, de l'Indiana.
Electeurs Présidentiels. [illegible]
Pour Gouverneur: FRANCIS T. NICHOLLS.
Pour Lieutenant-Gouverneur: LOUIS A. WILTZ.
Pour Avocat-Général: HORATIO N. OGDEN.
Pour Secrétaire d'Etat: WILLIAM A. STRONG.
Pour Auditeur: ALLEN JUMEL.
[illegible]
Ticket Démocratique Conservateur. [illegible]

Mr. J. H. GUILLOTTE. [illegible]
E. MARIGNY. [illegible]
VIN D'ESPAGNE. [illegible]
AVIS. [illegible]
AVIS. [illegible]

T. MOREAU, 127—129 Rue Royale. [illegible]
U. MARINONI. [illegible]
GONZALES BYASS & Co. [illegible]
GRAND DÉBALLAGE. [illegible]
Mme E. GERARD. [illegible]
Maison Ste Anne. [illegible]
ELKIN & CO. [illegible]
PEYCHAUD & GARCIA. [illegible]
My. J. MONTAGNET, MARCHAND DE CHARBON. Pittsburg, Anthracite et Cannel. [illegible]
JOHN HANSEN. [illegible]
W. B. MURPHY, Avocat. [illegible]
M. E. LIVAUDAIS, Avocat. [illegible]

J. MANDIN & Cie., NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES, 57 rue Decatur, Nouvelle-Orléans.
GRAND VIN DE CHAMPAGNE EUGÈNE CLICQUOT. [illegible]
LIQUEUR, "L'Ermite de Bordeaux."
L'HUILE DE FOIE DE MORUE BRUNE FAURE & MAILHO. [illegible]
H. J. RIVET, PHARMACIEN-DROGUISTE, Importateur de Médicaments Patentés Français. [illegible]
P. E. SARRAZIN, 279 rue Vieille-Levée, entre Ursulines et Hôpital. Manufacture de Tabac à fumer, [illegible] à la vapeur. [illegible]
FINE COGNAC. WINES, OLIVE OIL. F. S. BORDEAUX. [illegible] MERCIER & DE SMET, Sole Agents, 38 Decatur St.
A. W. MOFFETT & CO., Marchand de bois servant à la construction de navires, bateaux à vapeur, charrettes et maisons. [illegible]
LHOTE & CO., CHANTIER de BOIS du VIEUX BASSIN et FABRIQUE de CHASSIS, JALOUSIES et PORTES. [illegible]
St-Bernard Coal Co., EARLINGTON, KY. W. S. CAMPBELL. [illegible] Charbon! Charbon! Charbon! [illegible]
Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane. [illegible]
CHAS. E. KELLS. [illegible]
Le Dr J. A. DeHART. [illegible]
Le Dr. G. F. MALONEY. [illegible]
LEON MEDAL, CONFISEUR. [illegible]
E. A. PEYROUX, NOTAIRE PUBLIC. [illegible]
L. GIROT, Tailleur Fashionable. [illegible]
AVIS. A LOUER. A LOUER. [illegible]
ELITE CLUB ROOM. [illegible]
BOIS CHARPENTE. [illegible]